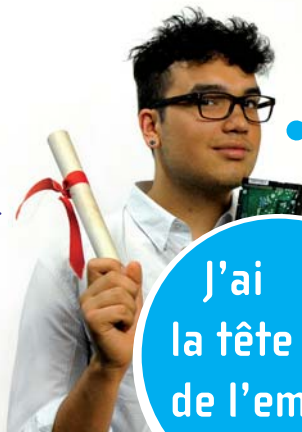


Vous êtes élève en terminale dans un lycée de Poitou-Charentes et vous souhaitez entrer dans une filière scientifique de l'enseignement supérieur ?

Vous ne pouvez pas bénéficier d'une bourse de l'Etat (CROUS, Ministère de l'agriculture...)?



**J'ai  
la tête  
de l'emploi**

Demandez la

# **bourse d'accès à l'Enseignement supérieur pour les filières scientifiques**

La Région Poitou-Charentes souhaite favoriser votre accès aux filières scientifiques dans l'enseignement supérieur en attribuant, chaque année, à 250 jeunes bacheliers une bourse et un ordinateur portable.

## **• Pour qui ?**

Vous êtes nouveau bachelier et vous entrez dans une filière scientifique de l'enseignement supérieur en Poitou-Charentes à la rentrée de septembre.

+ de 900 bourses depuis 2006



**LE PACTE  
POUR L'EMPLOI  
DES JEUNES**

**GRANDE CAUSE RÉGIONALE**

## • Quelles conditions ?

**Vous devez :**

- être inscrit en terminale dans un établissement public ou privé sous contrat en région,
- avoir le projet de poursuivre vos études dans une filière scientifique dans un établissement d'enseignement supérieur de la région Poitou-Charentes,
- ne pas être éligible à une bourse de l'Etat (Crous, Ministère de l'Agriculture...),
- disposer de ressources familiales inférieures aux plafonds définis par la Région.

## • L'aide régionale

- **une bourse annuelle de 1 000 €**, reconduite chaque année (sous réserve de répondre aux conditions de ressources), sans redoublement ni réorientation, jusqu'à l'obtention de votre premier diplôme du cycle supérieur et au maximum pendant 5 ans,
- **un ordinateur portable.**

## • Quelles démarches ?

Vous devez déposer votre demande en ligne sur [www.jeunes.poitou-charentes.fr](http://www.jeunes.poitou-charentes.fr). La Région demande aux candidats retenus de justifier leur situation à la rentrée.

Le paiement de la bourse s'effectue, à partir de septembre et la remise de l'ordinateur portable se déroule en octobre.

**Infos et contacts :**

[www.poitou-charentes.fr](http://www.poitou-charentes.fr)

rendez-vous dans la rubrique « Pacte pour l'Emploi des Jeunes »

Pour en savoir plus, composez le **05 49 38 49 38**



sur facebook



[facebook.com/poitoucharentes](https://facebook.com/poitoucharentes)

LE PACTE  
POUR L'EMPLOI  
DES JEUNES

GRANDE CAUSE RÉGIONALE